

# M. Godbout trouve antisociale une clause des allocations familiales

**Le premier ministre déclare que son gouvernement comblera la différence entre l'allocation fédérale et celle qui devrait être payée dans la province — Assemblée contradictoire avec M. Jos. Bilodeau, à Saint-Jean-Port-Joli — M. Bilodeau accuse le gouvernement d'avoir trahi ses électeurs — Assemblée enthousiaste, mais paisible**

Saint-Jean-Port-Joli, 2 (D.N.C.) — Si le gouvernement fédéral n'entend pas sa loi d'allocations familiales de façon à protéger efficacement les familles nombreuses, le gouvernement Godbout versera à ce que le plein montant soit versé pour chaque enfant, en payant la différence.

Voilà ce qu'a déclaré hier le premier ministre de la province, au cours de l'assemblée contradictoire qui a suivi l'appel nominal, à Saint-Jean-Port-Joli.

Ottawa, dit-il, a rencontré les conditions générales de tout le pays, mais dans la province de Québec, les familles nombreuses sont un cas particulier. Il faut résoudre leur problème et nous le résoudrons. Nous pourrions le faire parce que nous avons remis les finances en bon état.

Le candidat libéral et le candidat de l'Union nationale ont été les seuls orateurs. M. Godbout a parlé le premier, M. Jos. Bilodeau a ensuite fait un discours d'une heure et le premier ministre a eu un quart d'heure de réplique. Le maire Honorius Leclercq présidait. La foule était très considérable. Le terrain de l'exposition, où avait lieu l'assemblée, était littéralement rempli. La circulation était complètement bloquée par les auditeurs sur la voie publique. Des dizaines de camions avaient transporté au chef-lieu de véritables grappes humaines, recueillies dans toutes les paroisses du comté. Chaque candidat avait ses partisans et l'on sentait qu'il y avait beaucoup d'effervescence dans l'assemblée.

Il n'eût pas été nécessaire de tenir de propos incendiaires pour provoquer des réactions violentes. Plusieurs groupes d'auditeurs donnèrent libre cours à leur enthousiasme, mais il ne se produisit aucun incident regrettable. La foule était gaie, parfois bruyante, mais elle voulait entendre les orateurs. Les discours furent hachés d'applaudissements. Les plus chauds partisans faisaient tout haut leurs réflexions, multipliaient les répliques, mais il n'y avait pas d'interruptions hostiles. Après tout, l'entrain de la foule ne faisait que stimuler la verve des orateurs.

La paroisse de Saint-Jean-Port-Joli ne regrettera certainement pas d'être restée fidèle à la tradition des assemblées contradictoires, à l'appel nominal. Elle a inscrit dans ses annales une autre assemblée mémorable, dont chaque candidat gardera certainement un bon souvenir et qui ajoutera encore quelque chose au bon renom de la population de l'Islet. Il s'en est fallu de peu, cependant, qu'il n'y eût pas d'assemblée contradictoire. Les deux candidats parlementèrent pendant au moins vingt minutes, au pied de l'estrade, avant d'en venir à une entente.

Prenant tout d'abord la parole, M. Bilodeau déclara qu'une lettre avait été adressée aux candidats par le maire et le curé de Saint-Jean-Port-Joli, leur demandant de ne pas tenir d'assemblée contradictoire. J'ai accepté la demande qui nous a été faite, j'ai loué le terrain, j'ai fait construire une estrade et si mon adversaire insiste pour parler à notre assemblée, je ne prends pas la responsabilité de ce qui pourrait se produire.

M. Godbout donna ensuite à la foule quelques mots d'explication. Il déclara que c'était le maire de Saint-Jean-Port-Joli, avec les meilleures intentions du monde, qui avait fait écrire la lettre, qu'il avait lui-même rencontré le curé de la paroisse et que l'assemblée contradictoire était inévitable. J'ai pris l'engagement formel, poursuit-il, qu'il n'y aurait ni bruit, ni tapage pendant le discours de M. Bilodeau. Je demande à mes amis d'écouter paisiblement mon adver-

saire. Je sais qu'il vont l'écouter. Je connais assez bien la population de l'Islet pour savoir qu'il ne se produira pas d'incident regrettable. Bien plus, s'il y avait des manifestations hostiles pendant le discours de M. Bilodeau, je ne parlerai pas en réplique.

Le premier ministre ne s'était pas trompé, il y eut beaucoup d'animation, les auditeurs manifestèrent tout à leur aise en faveur du candidat de leur choix, mais pas la moindre tentative pour empêcher un orateur de parler. Après la réplique de M. Godbout, ce fut une ruée vers l'estrade et des démonstrations d'enthousiasme comme on en voit peu souvent. La foule se divisa et chaque groupe rivalisa d'ardeur pour donner au candidat qui avait ses préférences la plus chaleureuse ovation. Ce fut pendant une vingtaine de minutes une scène particulièrement impressionnante et quasi indescriptible. Les partisans y mettaient tant d'ardeur qu'on se demandait si les candidats pourraient sortir indemnes de cette bruyante cohue. On aurait pu craindre des frictions entre les deux groupes, mais tout se passa dans l'ordre.

Dès le début de son discours, M. Godbout déclara qu'il avait l'habitude de parler de politique provinciale à la population et qu'il lui parlerait de politique provinciale, sans faire de personnalités.

M. Bilodeau parla aussi de politique provinciale, mais il trouva moyen de relier à la politique provinciale plusieurs aspects de la politique fédérale. Il traita de l'affaire Guénette, de la question des milliards donnés à l'Angleterre, de la mobilisation et du plébiscite. Le premier ministre le suivit sur le même terrain dans ses quinze minutes de réplique.

## M. Godbout

Le premier ministre demanda d'abord à la population de l'Islet de donner son appui à l'homme qui lui offre le plus de garanties. Je n'ai pas d'autre appel que celui-là à vous faire, dit-il. Il lui demanda ensuite de juger le gouvernement d'après l'administration qu'il a donnée à la province, sans s'occuper des questions fédérales. Nos adversaires, poursuit-il, détournent l'attention des questions provinciales, parce qu'ils ne veulent pas parler de l'administration Duplessis et ne trouvent rien à dire contre notre administration. M. Godbout accuse le chef de l'Union nationale d'avoir pris le pouvoir par le mensonge et la calomnie. Où sont-ils les voleurs qui devaient remplir les prisons? dit-il. J'espère que M. Bilodeau vous les nommera tout à l'heure.

Le premier ministre dit que le régime Duplessis s'est acharné contre les sociétés agricoles dont les cultivateurs ont absolument besoin et qu'il a protégé les gros entrepreneurs au détriment des ouvriers. En vertu des bills 19 et 20, un entrepreneur du gouvernement pouvait payer à un ouvrier le tiers de ce qu'on lui payait ailleurs. Le premier ministre fait un parallèle entre sa législation ouvrière et celle de l'Union nationale. Il déclare qu'il a passé des lois en vertu desquelles l'ouvrier peut parler d'égal à égal avec son patron, des lois qui ont été préparées par le patron et les ouvriers et que les sociologues proclament les meilleures dans le monde entier. Cependant, dit M. Godbout, quand nous avons présenté ces lois, M. Duplessis a multiplié obstruction sur obstruction pour empêcher l'ouvrier d'être libéré des puissances d'argent.

Parlant de la nationalisation de la Montréal Power, le premier ministre dit que le même groupe d'hommes a voulu l'empêcher de réaliser les promesses de l'Union nationale. M. Bilodeau était pour la

nationalisation, dit-il. J'espère qu'il viendra vous dire pourquoi il est contre. Nous exploiterons l'électricité, poursuit-il, contre M. Duplessis, contre M. Bilodeau et contre le Bloc. Le premier ministre déclare que dans deux ans pas un seul coin de l'Islet ne sera privé de l'électricité.

M. Godbout parle ensuite de l'administration financière de M. Duplessis. Il déclare que l'Union nationale a accumulé \$200 millions de dettes et que le service de cette dette coût \$10,000,000 à la province, par année. Nous avons remis de l'ordre dans les finances, dit-il. Nous avons diminué la dette de 35 millions, tout en augmentant les octrois, et en multipliant par trois le budget de l'instruction publique. Le premier ministre rappelle que la taxe de vente a été réduite, que les péages sur les ponts ont été supprimés, que le gouvernement a pris à sa charge l'hospitalisation des aliénés, etc. M. Duplessis, déclare-t-il, a oublié de vous parler de cela.

Le premier ministre fait un appel en faveur de l'entente et de la concorde, parle de l'attitude de son gouvernement relativement au fédéral et déclare que non seulement l'autonomie de la province a été gardée intacte, mais que beaucoup de choses ont été obtenues. C'est parce que Québec a coopéré avec Ottawa qu'un plafonnement a été fait pour protéger les prix d'après-guerre et empêcher les cultivateurs de crever de faim.

## Allocations familiales

Le premier ministre note que son gouvernement a fait le premier pas dans le domaine des allocations familiales. Parlant de la législation élaborée par le fédéral, M. Godbout fait remarquer qu'Ottawa est souvent obligé de rencontrer des conditions qui existent dans tout le pays. Quant à la disposition qui réduit le taux de l'allocation après le cinquième enfant, le premier ministre la déclare antisociale. Quand on veut coopérer, dit-il, on demande à Ottawa de faire une base qui convient à tout le pays et quand ce n'est pas complet, on fait le reste. Nous la paierons, la différence. Nous pourrions le faire parce qu'on a remis les finances en bon état. M. Godbout insiste sur le devoir d'aider les familles nombreuses et déclare que dans notre province, les familles nombreuses ont un cas particulier. Il faut résoudre leurs problèmes, dit-il, et nous les résoudrons.

Dans la dernière partie de son discours, le premier ministre relève diverses assertions de M. Bilodeau. Il déclare que contrairement à ce qu'a dit son adversaire, Guénette n'était pas un fils de cultivateur; il n'était pas en défaut avec son service militaire, mais il était recherché pour un crime de droit commun, ayant pris part à un attentat contre un policier. Il dit encore que la province n'a pas importé 5,000 chars de patates, mais 600; que son gouvernement n'a pas engagé 6,000 nouveaux employés mais 600, alors que M. Duplessis, en trois ans en a engagé 2,500 nouveaux, que c'est lui-même, avec ses agronomes, qui a fait supprimer les restrictions sur l'abattage.

Parlez-nous de la betterave! dit un auditeur.

Certainement, répond M. Godbout, qui expose toute la question de l'industrie du sucre de betterave dans Québec. Il déclare que \$3,000,000 ont été dépensés et que dès cet automne, les cultivateurs retireraient \$1,000,000. Il ajoute que des millions seront dépensés pour l'agriculture et que les trois milliards investis pour les outils de guerre deviendront des milliards pour des instruments de paix.

## M. Bilodeau

Le candidat de l'Union nationale parle à son tour de la situation financière. Il déclare qu'il suffit de consulter les comptes publics pour constater que l'augmentation de la dette sous l'Union nationale a été de \$97,000,000 et non de \$200,000,000. Sur ce montant, \$35,000,000 ont été affectés au crédit agricole, que M. Godbout a saboté, et \$51,000,000 ont été mis de côté pour payer les dettes du régime Tasche-reau.

Quant aux autres \$11,000,000, M. Bilodeau déclare qu'ils ont servi à faire des chemins, à améliorer la situation agricole, à payer la pension aux vieux et aux vieilles. Avant l'arrivée au pouvoir de

l'Union nationale, dit-il, y avait-il un vieux et une vieille qui retiraient une pension? Cependant, la province payait pour les vieillards des autres provinces. L'argent que nous avons emprunté, poursuit M. Bilodeau, vous le retrouvez partout. Nous avons fait des travaux qui ont bénéficié à toute la province.

M. Bilodeau passe en revue les oeuvres accomplies par le régime Duplessis dans le domaine de la voirie et prétend que loin de poursuivre la même politique, M. Godbout a fait défaire la casse-pierre et le plan d'asphalte des Trois-Saumons. Il met les gens de l'Islet en garde contre ceux qui viennent leur demander des options sur leurs terrains et leur demande de ne pas se laisser prendre à de telles manoeuvres électorales.

M. Bilodeau déclare ensuite que c'est la débandade dans le parti libéral, que les ministres s'en vont, que les députés ne se représentent plus, qu'ils cherchent tous à se casser en prévision de la faillite du régime. Il ajoute que M. Godbout a tenté de se faire passer pour un financier, mais qu'il a tout taxé depuis la suce du bébé jusqu'aux cierges qui entourent le catafalque. Pendant ce temps, le salaire des députés et des conseillers législatifs était augmenté. Un montant de \$3,000,000 a été englouti dans l'industrie du sucre de betterave, qui devait coûter \$150,000. Un autre montant de \$1,083,000 a été englouti dans l'édifice de la Commission des accidents de travail, sur la Grande-Allée, alors que les cultivateurs et les ouvriers ne peuvent obtenir de matériaux. Au lieu de faire juger M. Rochette par le peuple, on l'a placé sur un banc de juge. M. Bilodeau dit encore que le premier ministre a fait de M. Bouchard "l'insulteur des Canadiens français", son premier lieutenant, et que le même M. Bouchard a dépensé \$18,000,000 pour une route sur la rive sud, qui aboutit dans un champ de pacage.

Vous vous êtes vanté, poursuit-il, de donner l'instruction gratuite. Je vous le demande, cultivateurs, est-ce que vos taxes ont diminué?

Parlant des patates M. Bilodeau déclare qu'en consultant M. Oscar Gatineau il pourra dire que, de 1943 à 1944, 5,473 chars de patates sont entrés sur le marché de Montréal. Elles venaient du Nouveau-Brunswick. L'orateur prétend que si les cultivateurs ne peuvent vendre leur bois de chauffage, c'est parce que le gouvernement Godbout a permis aux grosses compagnies de faire du bois de chauffage sur les terres de la Couronne sans payer de droits de coupe. "Ça c'est de la politique provinciale", dit-il.

Le candidat de l'Union nationale rappelle que M. Godbout avait promis aux jeunes des centres d'amusement, mais il déclare qu'il ne leur a donné que des centres d'entraînement. M. Bilodeau cite une déclaration faite par son adversaire en 1939 et dit: "Nous avons eu la mobilisation et vous n'avez pas démissionné".

M. Bilodeau parle du plébiscite, dit que M. King a mis la province de côté, pour imposer la conscription et demande pourquoi, si nous avons un service volontaire et modéré, un jeune Hallé a été abattu à Saint-Donat, un jeune Chartré a été arrêté à Malartic et a perdu la vie en cours de route avec un des policiers, un autre jeune homme a été abattu à Coteau Landing, Georges-A. Guénette a été abattu à Saint-Lambert. Guénette, dit-il, avait peut-être d'autres accusations contre lui, mais une des accusations était de ne s'être pas rapporté pour son service militaire.

En terminant, M. Bilodeau déclare que les mères ont souffert parce

que le gouvernement n'a pas tenu ses engagements et qu'elles se servaient du droit de vote que M. Godbout leur a donné pour voter contre lui.

## M. Godbout

Dans sa réplique, M. Godbout déclare que l'édifice des accidents de travail a été construit par la Commission des accidents de travail, dont M. Paul Drouin, un bon bleu que le gouvernement a gardé, est président. Si M. Paul Drouin, dit le premier ministre, vole l'argent de la province, c'est votre faute. C'est vous qui l'avez nommé.

M. Godbout déclare qu'il faut du courage pour ne pas dire la vérité à une population qui est bien à courant des faits. C'est le parti libéral qui a donné les pensions de vieillesse et actuellement le gouvernement provincial est en pourparlers avec Ottawa pour que l'âge des pensionnaires soit réduit de 70 à 65 ans. Le nombre de mères nécessiteuses a été augmenté de 2,000, par l'abaissement du nombre d'enfants. Une soeur, une tante peuvent aujourd'hui retirer la pension.

Parlant de conscription, le premier ministre déclare: "Je suis contre la conscription plus que vous. C'est parce que le parti libéral est contre la conscription et pour un effort de guerre modéré que pas un seul homme qui se bat de l'autre côté des mers ne le fait contre son gré. Tous les fils de cultivateurs qui se sont rapportés sont encore sur la terre".

En terminant, le premier ministre exprime la conviction que le comté de l'Islet lui donnera encore une très belle majorité.